

Magazine de la Covati



COVATI
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES VALLÉES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

Janvier 2022 - N°24

Sommaire

4 | **Finances - budget**
La Covati soutient ses communes

5 | **Administration générale**
Achat groupé d'énergie

6 | **Actions sociales**
• La Covati prend soin de ses seniors
• L'Adosphère

8 | **Développement économique**
• Le chanvre : allié de l'économie circulaire
• Ils se sont installés sur le territoire...

11 | **Ressources humaines**
Nouveaux visages

12 | **Mobilité**
Pôle d'échange multimodal

13 | **Petite enfance / Enfance-jeunesse**
• Nouvelle micro-crèche
• Guichet unique
• Restauration scolaire

16 | **École de musique**
Du nouveau à l'école de musique

17 | **Sport**
Bike and Run de la truffière, une première édition réussie

18 | **Tourisme**
• La truffe de Bourgogne mise à l'honneur
• Une saison touristique encore marquée par l'épidémie

22 | **Communication**
• La page Facebook de l'Office de tourisme change de nom
• Facebook de la Covati : déjà plus de 1 150 abonnés !

23 | **Agenda**

Magazine de la Covati n°24 - Janvier 2022

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Luc Baudry • **RÉDACTION** : Vice-présidents et service communication

PHOTOS : Covati, sauf mention • **MISE EN PAGE** : Perrine Latouche

IMPRESSION : I.C.O. 17-19 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon • **TIRAGE** : 6 400 exemplaires • **DÉPÔT LÉGAL** : à parution

PHOTO DE COUVERTURE : Bike and Run de la truffière, ©Drone 21 Bourgogne

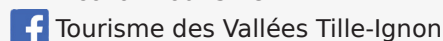
Covati

4 allée Jean-Moulin
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 32 41
www.covati.fr



Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'Ignon

Place de la République
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 24 03
www.covati-tourisme.fr





Édito

Le second semestre de l'année 2021 a été marqué par la reprise tant attendue des activités qui avaient été suspendues. Ces moments de convivialité partagés, nous en avons tous réappris la valeur par le manque et nous les savourons avec vous.

Non contente d'avoir repris toutes ses activités, en présentiel, dès que cela a été possible, la Covati en a proposé de nouvelles, telles que les ateliers théâtre pour les enfants, les ateliers *Se remettre en selle* pour les seniors, ou encore le *Bike and Run de la truffière* qui, pour sa première édition, a connu un franc succès avec près de 300 participants !

La fin d'année a aussi vu plusieurs projets se concrétiser, le plus attendu étant probablement l'ouverture de la micro-crèche de Moloy. L'accueil des jeunes enfants est un enjeu important pour notre intercommunalité. Notre territoire est actif et se développe, ce qui entraîne une constante augmentation du nombre d'enfants

et de la demande d'accueil. Je souhaite répondre à cette demande en répartissant les solutions d'accueil sur l'ensemble de notre territoire. Une autre micro-crèche sera ainsi ouverte en 2022 à Til-Châtel.

Pour limiter l'impact de la flambée des prix de l'énergie, la Covati a mis en place un achat groupé de gaz et d'électricité 100 % verte. Cette action collective répond à deux objectifs : préserver le pouvoir d'achat des habitants du territoire et préserver l'environnement, en favorisant la consommation d'énergie d'origine renouvelable.

Les conséquences de la crise continuent de se faire sentir, mais la Covati reste mobilisée aux côtés de ses communes, ses entreprises et ses habitants. Les projets présentés dans ce magazine en témoignent.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes et vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Luc Baudry,
Président

La Covati soutient ses communes



Dès 2018, la Covati a réalisé un Pacte financier et fiscal avec ses 23 communes. L'objectif porte sur l'optimisation des ressources et la solidarité intercommunale. Dans la pratique, le pacte formalise de nombreux apports financiers de la Covati vers les communes sous plusieurs formes : aides au fonctionnement, à l'investissement, ou garantie de recettes.

Aides au fonctionnement

La Covati a mis en place une Dotation de solidarité communautaire (DSC) dont le montant est voté chaque année. Cette dotation visant à lutter contre la fracture territoriale est un outil de redistribution efficace aux communes tenant compte de critères tels que : la population, l'indice de pouvoir d'achat communal, les charges de centralité et de ruralité. Ainsi, en 2021, une dotation de 55 000 € a été votée en direction des communes.

Par ailleurs, depuis 2012, la loi a instauré un Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à d'autres moins favorisées. En 2021, le montant prélevé du FPIC sur le territoire s'élevait à 64 600 € pour la communauté de communes et 86 224 € pour les communes.

Comme chaque année, la Covati a décidé de supporter la totalité des 150 824 € du FPIC.

Aides à l'investissement

La Covati a créé des fonds de soutien à l'investissement communal appelé *Fonds de concours*. Ces fonds attribués par la Covati à ses communes permettent de soutenir la réalisation d'équipements. L'attribution de fonds de concours pour les opérations d'intérêt communautaire reste privilégiée.

Garantie de recettes

La Covati intervient également en matière de recettes. En effet, il paraissait essentiel pour la Covati que les communes qui ont accompagné des projets de développement d'énergies renouvelables bénéficient d'une partie des retombées fiscales.

Ainsi la Covati avait mis en place un mécanisme de garantie de recettes issues de taxes sur ce type d'infrastructure appelé IFER, en reversant aux communes une partie du produit perçu au titre des projets éoliens et photovoltaïques à hauteur, respectivement, de 30 % et 20 %.

La loi ayant évolué, les communes touchent désormais directement un

pourcentage de l'IFER mais la Covati s'engage à reverser le complément éventuel.

Enfin, indirectement, le passage à la fiscalité professionnelle unique et les différents transferts de compétences ont permis de jouer un rôle d'amortisseur et de bouclier pour les communes. À titre illustratif, lors de baisses des recettes de l'État ou au titre des redevances des services transférés à la communauté de communes, celles-ci sont supportées par la Covati et protègent ainsi les communes d'une dégradation de leur capacité d'autofinancement. On peut citer par exemple certains services tels que la restauration scolaire, fortement impactée par la crise de la COVID-19, ou la baisse de dotations de compensation de l'État supportée, également par la Covati.

Christophe Monot

Vice-président en charge des finances, du transfert de compétences et de la mutualisation



Fonds de concours attribués depuis 2018

Année	Commune	Objet	Montant
2018	Is-sur-Tille	Acquisition de Terrain CDIS (pompiers)	17 500 €
2018	Gemeaux	Création d'une micro-crèche	20 000 €
2019	Is-sur-Tille	Construction d'une scène plein air aux Capucins	10 000 €
2020	Spoyn	Démolition pour de nouvelles infrastructures scolaires	10 000 €
2021	Lux	Passerelle piétonne sur la Tille	10 000 €
2021	Échevannes	Aménagement d'une aire de jeux	7 058 €
2021	Épagny	Installation d'un city stade	3 353 €
2021	Is-sur-Tille	Travaux CDIS (pompiers) et Gendarmerie	13 000 €
2021	Marey-sur-Tille	Installation d'un city stade	1 072 €
2021	Spoyn	Installation d'un city stade	5 142 €

Achat groupé d'énergies

électricité 100 % verte et gaz naturel



Réduire le coût des factures d'électricité et de gaz grâce au regroupement d'habitants de la même collectivité ? C'est ce qu'a proposé la Covati, en collaboration avec Wikipower.

La Covati a placé les thématiques économique et énergétique au centre de ses priorités. En effet, elle a organisé son premier achat groupé d'énergies. Une action dont les objectifs sont de permettre aux habitants et aux petites entreprises du territoire de réaliser des économies sur leurs factures d'énergies, ainsi que de les sensibiliser sur la thématique énergétique.

Le prestataire Wikipower accompagne la Covati

La Covati a sélectionné la société *Wikipower*, spécialisée dans l'organisation d'achats groupés d'énergies. Elle avait notamment pour missions de recenser les ménages

intéressés grâce à leurs pré-inscriptions et de répondre à toutes leurs questions, par téléphone et par e-mail.

L'entreprise a informé les habitants sur le marché de l'énergie, ainsi que sur l'achat groupé et a assuré un accompagnement continu des personnes intéressées par l'action notamment dans les démarches de pré-inscription et de souscription.

Concrètement, les habitants et petites entreprises du territoire peuvent encore se pré-inscrire gratuitement et sans engagement à l'achat groupé d'électricité et/ou de gaz jusqu'au début de l'année 2022.

Une fois l'offre négociée, chaque inscrit recevra un calcul personnalisé des économies qu'il pourra réaliser, ainsi que les étapes restant à accomplir pour changer de fournisseur. Chaque participant sera ensuite libre d'accepter ou non l'offre.



Florian Paquet

Vice-président en charge de la transition énergétique, du SPANC, de la GEMAPI et des déchets



<https://covati-energie.fr>

03 73 66 00 60

@ info@covati-energie.fr



La Covati prend soin de ses seniors



Semaine bleue

La Semaine Bleue, organisée chaque année en France pour les personnes âgées, a fêté cette année ses 70 ans. La Covati, en collaboration avec la mairie d'Is-sur-Tille, a proposé un spectacle animé par Fabien Ramade Production, mercredi 6 octobre, à la salle des Capucins.

287 personnes ont répondu présentes à cet après-midi récréatif en présence de Thierry Darphin, maire d'Is-sur-Tille, de Luc Baudry, président de la Covati et Charles Barrière, conseiller départemental.

Cette animation a permis aux seniors du territoire de se retrouver et de partager un moment festif après une édition 2020 annulée au regard des conditions sanitaires défavorables.

Après la magie et la bonne humeur, les participants ont partagé, sous l'esplanade des Capucins, un goûter offert par la Covati et distribué par les enfants du centre de loisirs.

Un transport gratuit a été proposé afin de permettre aux personnes de se rendre au spectacle.



Ça plane pour eux

Le service Actions sociales de la Covati a proposé une activité originale aux seniors de son territoire. Huit habitantes du secteur ont bénéficié gratuitement d'un vol en avion, grâce au partenariat mis en place avec l'aérodrome de Til-Châtel.

Cette activité, organisée dans le cadre des sorties à thème réservées aux personnes de plus de 65 ans, a permis à ses intrépides retraitées de redécouvrir leur territoire de résidence vu du ciel !

Les huit participantes et leur animatrice ont particulièrement apprécié l'accueil chaleureux et bienveillant qui leur a été réservé et ne sont pas prêtes d'oublier cette expérience inédite.

Nouveau réseau de bénévoles

Dans le cadre de sa politique sociale, la Covati est attentive au bien-être de ses seniors. Elle s'est fixée pour priorités de rompre l'isolement et de maintenir le lien social.

Ainsi, depuis le mois de novembre, le service Actions sociales a mis en place des visites à domicile auprès des personnes isolées par un réseau constitué de 5 bénévoles : Michèle Chanussot, Danielle Darmau, Lucette Criault, Marc Perez et Pascal Persigny. La coordination est assurée par Marine Perrot, travailleur social de la Covati.



Les seniors se (re)mettent en selle

Le vélo, ça ne s'oublie pas ! Et pourtant, pas toujours évident de redonner un coup de pédales.

L'atelier *Se remettre en selle*, était la nouveauté proposée par la Covati aux seniors. L'objectif était de leur permettre de reprendre confiance pour devenir autonome à vélo.

Pour ce faire, un atelier gratuit de 10 séances de 2 h a été proposé à 8 seniors. Ils ont pu découvrir des petits ateliers de maniabilité, une initiation au déplacement à vélo en toute sécurité sur un parcours sécurisé avant d'aller sur un parcours urbain, des conseils de réglage et d'entretien, des ateliers mécaniques...

L'association *Vélovitamine* a animé cet atelier. L'intervenant apportait des vélos à assistance électrique mais certains seniors ont pu ressortir leur propre vélo pour se remettre en selle !

Ces ateliers ont été subventionnés par la conférence des financeurs, via le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne.



L'adosphère

Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents



Depuis la rentrée 2021, la permanence de l'Adosphère a changé.

Sylvia Mauguin-Ravier, professionnelle de l'écoute, intervient tous les mercredis, gratuitement, sur rendez-vous :

- au collège de 9 h à 12 h,
- dans les locaux France Services (bâtiment derrière la mairie d'Is-sur-Tille) de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour rappel, l'Adosphère est un espace qui permet :

- d'accueillir, accompagner, écouter, informer, orienter, prendre soin des jeunes de 12 à 25 ans ressentant le besoin de parler de leurs difficultés,
- de rencontrer les parents d'adolescents préoccupés par l'attitude, le comportement ou la santé de leurs jeunes,
- de rencontrer les professionnels en lien avec l'adolescence et désireux de s'informer.

**Contact : 06 98 21 11 32
ou 03 80 44 10 10**



Francis Perderiset
Vice-président en charge
des affaires sociales, de la solidarité
et des personnes âgées



Serge Wrobleski

La société Alentour fabrique des éléments en pierre reconstituée de Bourgogne pour le bâtiment et la décoration, destinés à la construction neuve et à la rénovation. Le siège social et l'unité de production sont installés dans la zone d'activités de Lux. Cette société, dont le gérant est Serge Wrobleski, a accepté de présenter son entreprise et ses projets.

Alain Gradelet - Je vous remercie de m'accueillir dans votre entreprise. Ma première question est relative à votre installation à Lux ?

Serge Wrobleski - À l'origine, j'étais artisan maçon, activité que j'ai exercée pendant 10 ans. Puis, j'ai déposé un brevet relatif au montage de maison et je me suis installé à Ahuy. Cinq ans plus tard, mon activité étant en constante progression, pour faire face à mon expansion, j'ai cherché un site susceptible de m'accueillir. Après quelques recherches infructueuses, la mairie de Lux m'a proposé un terrain d'un seul tenant, d'une superficie de 16 000 m², correspondant à mon activité à un prix accessible pour moi. Actuellement, nous employons une trentaine de personnes. Une dizaine de cadres, techniciens et administratifs se répartissent dans les différents services, dont ma fille Sophie qui me seconde dans la partie projets et développement. Deux chauffeurs poids lourds livrent nos fabrications, principalement en Bourgogne Franche-Comté, mais aussi dans le quart Nord-Est de la France. Le reste du personnel est affecté à la production. Je ne vais pas faire le détail de mes fabrications car vous pouvez les retrouver dans mon catalogue annuel et sur le site internet.

AG - Une entreprise comme la vôtre doit évoluer dans ses fabrications, quels sont vos projets ?

SW - Après avoir construit un prototype de maison qui s'est adapté en fonction de la demande de mes clients, j'ai, dans le cadre d'un projet initié par l'ADEME, en collaboration avec la Covati, l'AMRF, le GEDA, AGROSUP, l'ESIREM et la Chambre d'Agriculture, le projet de créer un aggloméré de chanvre, dans une logique de filière locale.



Le chanvre allié de l'économie circulaire

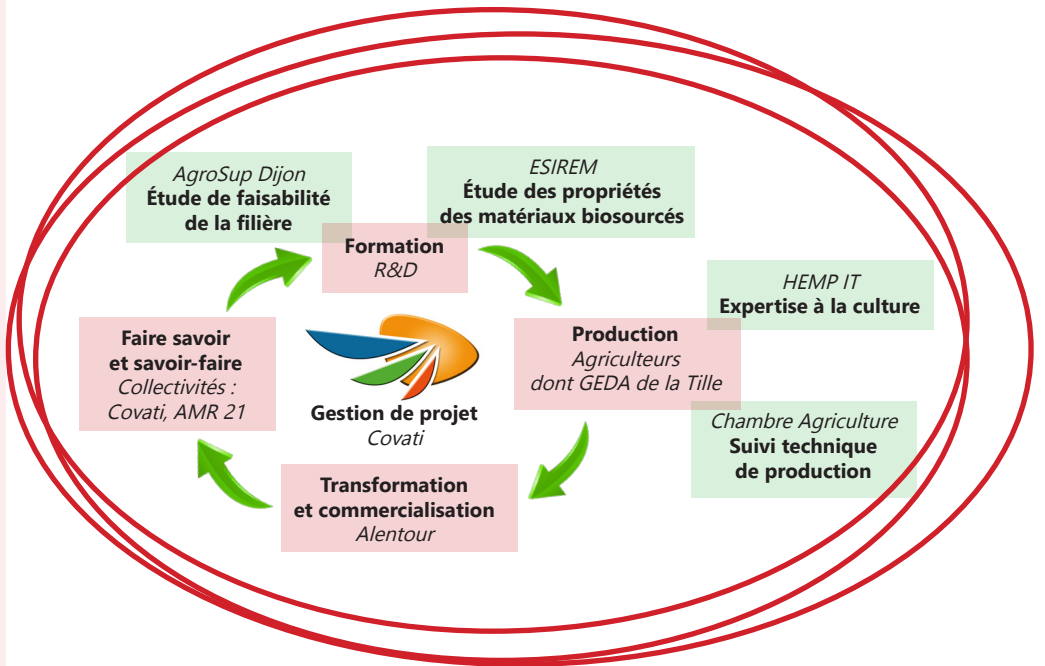
AG - Le béton de chanvre existe déjà, quelle est la particularité de votre produit ?

SG - Des techniques ancestrales utilisaient le chanvre dans la construction de bâtiment ou la rénovation sous différentes formes et, plus récemment, en béton de chanvre. Ce dernier est composé d'un granulat alliant de la chaux et la chènevotte dont on a retiré la fibre. Je souhaite donc créer, avec l'aide de mes partenaires, un produit avec la plante complète et le liant qui permet l'assemblage.

AG - Quelles sont les avantages de cette nouvelle production ?

SW - Il y en a beaucoup. À partir de 2020, les bâtiments doivent présenter un bilan énergétique positif d'après le Grenelle de l'environnement de 2008. Dans ce contexte, le recours à des matériaux biosourcés me semble une réponse adaptée aux nouvelles problématiques du réchauffement climatique. Le chanvre est une plante annuelle, renouvelable, qui demande peu d'eau et pas de produits phytosanitaires. Elle consomme du CO2 pendant sa croissance et est un répulsif naturel contre les rongeurs et certains insectes. Le chanvre permettra de répondre aux exigences des réglementations thermiques en vigueur notamment la RT2012. Des études sont en cours pour préciser les performances énergétiques et phoniques. En résumé, ma démarche est écoresponsable et réduira également l'impact environnemental de la construction en diminuant les effets du gaz à effet de serre.

AG - Pour conclure, je dirais que votre projet s'inscrit dans une démarche écoresponsable, locale, durable, en un mot écologique, et s'inscrit pleinement dans la démarche de la Covati de développer les circuits courts.



Quelques chiffres

- 5 agriculteurs et 13 hectares pour 60 tonnes produites
- >>> objectif : 200 tonnes/an dans 2 ans,
- 2 écoles d'ingénieurs mobilisées,
- 5 projets de construction et de rénovation matérialisés.

Alain Gradelet
Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du territoire



Ils se sont installés sur le territoire...



Magnétiseuse et soins énergétiques
Stéphanie Valla
10 rue des glaieuls
21120 Marcilly-sur-Tille
06 43 34 90 10

stephaniesoinsenergetiques21@gmail.com
www.magnetiseuse-dijon.fr

Stéphanie Valla allie son amour du soin, par sa formation médicale d'infirmière mais aussi par son don inné de magnétiseuse et de médiumnité. Elle propose, au sein de son cabinet situé à Marcilly-sur-Tille, de soulager les maux du corps et de l'âme. C'est au travers de séances d'une heure qui se font à son cabinet, à domicile ou à distance par l'intermédiaire d'une photo, que l'énergie est transmise pour un bien-être immédiat. Vous pouvez parcourir son site internet afin de mieux connaître les symptômes qui peuvent être traités, ainsi que les modalités du soin.

Horaires

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h, sur rendez vous.

L'atelier

31 rue Général-Bouchu
21120 Is-sur-Tille
07 49 88 99 73
latelier21120@gmail.com



Ateliers arts plastiques, recyclage, fabrication de jeux de société, accessoires et décors de théâtre, calligraphie... basés sur un esprit de solidarité, d'écoute, de communication et d'échanges, mais aussi un concept store, afin de donner la possibilité aux artistes et aux bidouilleurs locaux d'avoir un point de vente pour leurs créations.

Horaires

Du lundi au vendredi et un samedi sur deux, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



Cassie Poinsetot
11 rue de Crécey
21120 Échevannes
07 50 39 65 10

cassiepoinsetot@hotmail.fr

f Cassie Poinsetot de Dec'Art by Cassie

ig cassiepoinsetot

Artiste de couple, Cassie est au service de l'amour. Ses créations sont réalisées à la main (méthode traditionnelle non informatisée) et en France. Son outil principal est le stylo BIC noir auquel elle ajoute parfois des touches de couleur. Chaque création est unique et personnalisée.

Plus que des images, elle crée des témoignages d'amour, des visages indélébiles qui se disent *je t'aime*. Elle aime retranscrire les mariages, les couples et les promesses d'amour en les cristallisant dans la matière.

Bienvenue !





Nouveaux visages

La Covati poursuit son développement et de nouveaux changements ont eu lieu dans les services sur les derniers mois : Marine Perrot et Alexis Monmasson sont arrivés et Delphine Dugros, Myriam Bolognesi et Carole Anelli ont pris, quant à elles, de nouvelles missions.



Marine Perrot nous a rejoint au poste d'Assistante sociale au sein du service Actions sociales de la Covati le 1^{er} juillet dernier. Son expérience en tant que travailleur social depuis 8 ans lui a permis d'accompagner des personnes en difficultés et de coordonner les divers organismes pour leur venir en aide et permettre leur réinsertion. Elle s'occupe de l'accompagnement des séniors âgés de plus de 65 ans du territoire pour leur maintien à domicile et leurs accès aux droits.



Alexis Monmasson, étudiant en Master 2 Droit public, parcours Finances des Collectivités Territoriales et des Groupements, nous a rejoint en alternance en septembre dernier pour appuyer la direction et le service comptable sur les finances et le suivi des budgets.



Delphine Dugros, après un remplacement de congé maternité au service Communication et deux saisons estivales en tant qu'agent d'accueil de l'Office de tourisme, nous a rejoint à plein temps pour le développement de la communication. Elle est en charge, depuis le 9 juillet, de la communication numérique et de l'animation des réseaux sociaux.



Myriam Bolognesi, directrice du centre de loisirs d'Is-sur-Tille depuis 2005, a intégré la Covati en 2010 sur le même poste à la reprise de la gestion de la compétence péri et extrascolaire. Forte de toute son expérience, Myriam a évolué au siège de la Covati depuis le 1^{er} octobre pour renforcer le pôle Enfance-jeunesse et prendre en charge le portail famille.



Carole Anelli, assistante Enfance-jeunesse depuis 2010, avait évolué en 2018 en prenant des missions Ressources humaines. Depuis le 1^{er} octobre, elle a intégré à temps plein le service RH et s'occupe de l'administration du personnel Enfance-jeunesse, de la gestion des contrats, des absences et variables de paie et du suivi de la formation.

Hélène Fischer
Responsable des ressources humaines





Pôle d'échange multimodal



Après plusieurs années de négociations avec la SNCF, un accord a été trouvé pour travailler sur le projet PEM (Pôle d'échange multimodal), d'une part pour réaménager et optimiser le parking et gagner ainsi 251 m² de surface de stationnement, d'autre part pour créer l'aménagement d'un espace de télétravail plus souvent dénommé *co-working*.

La Covati a été retenue dans le cadre de l'appel à projet *1001 gares*. Des travaux importants, réalisés par la SNCF, seront effectués début 2022 : une boutique mobilité permettant la location de vélos ou autres moyens de déplacement, au rez-de-chaussée, et un espace *co-working* à l'étage, sur une surface d'environ 115 m². La Covati aura en charge l'aménagement de cet espace avec de l'informatique, des bureaux, un espace tisanerie, un espace de réunion... Il devra être modulable et donc doté de cloisons amovibles.

L'aménagement devra être attractif pour tout public et offrir un endroit de travail convivial.

Une étude générale d'aménagement a été commandée par la SNCF et sera réalisée par la société KISIO.

Le financement de cette opération, d'un montant de 33 050 € HT, sera pris en charge à hauteur de 70 % par la SNCF et le reste à charge, de l'ordre de 30 %, sera financé par la Covati pour un montant de 9 915 € HT.

Daniel Lavèvre

Vice-président en charge de la mobilité, du transport et du télétravail



Le Pays Seine-et-Tilles a budgété une enveloppe afin d'effectuer une étude, concernant les besoins dans le domaine du transport, étendue sur les trois communautés de communes. Chacune aura ensuite libre choix d'utiliser ou non cette étude et de l'adapter à son territoire. Un travail commun permettrait d'optimiser un service utile à tous en tenant compte des besoins de chaque territoire.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Covati est déclarée AOM (Autorité Organisatrice de Mobilité). La commission mobilité peut donc travailler, dès à présent, sur d'éventuelles utilisations de cet espace.





Nouvelle micro-crèche Moloy

Plan de financement

État	130 760 €
CAF	110 000 €
Conseil départemental	30 000 €
Covati	116 074 €
TOTAL	386 834 €

La micro-crèche de la Covati *M'Ignon Lutins*, implantée à Moly, a ouvert ses portes le 18 octobre dernier. Le chantier de construction de l'établissement, débuté le 22 mars, s'est achevé quelques jours avant l'ouverture. Les équipements communautaires s'enrichissent ainsi d'un nouvel établissement.

Partenaire de la Covati depuis de nombreuses années dans le domaine de la petite enfance, la Fédération ADMR de Côte-d'Or en assure la gestion.

L'équipe qui travaille dans cette structure est composée de 5 professionnelles de la petite enfance :

- une éducatrice de jeunes enfants, responsable de la structure,
- une auxiliaire de puériculture,
- trois aides petite enfance.

La micro crèche *M'Ignon Lutins* est ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 19 h. Le CEA Valduc a étendu son partenariat avec la Covati grâce à une contractualisation portant sur 3 places supplémentaires.

Les 115 m² de la structure accueillent 12 enfants simultanément, à partir de 10 semaines. Le jardin et l'aire de jeux, aménagés avec accès direct sur la salle de jeux, permettront aux enfants de circuler entre l'intérieur et les extérieurs.





Guichet unique

Le développement de la Covati s'accompagne de la mise en place de services aux familles, mais également de l'évolution de services existants. Ainsi, le Relais petite enfance est devenu, depuis le 1^{er} novembre, *Guichet unique petite enfance*.

Cette extension des missions du Relais permet aux familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur jeune enfant d'avoir un unique point d'entrée pour leur demande. Que ce soit pour une garde chez un assistant maternel ou en crèche (ou micro-crèche), les familles bénéficient d'un seul interlocuteur pour un parcours simplifié et d'une aide pour définir leur projet d'accueil.

Elles ont également à leur disposition des documents tels que la liste des assistants maternels ou le dossier de pré-inscription ou d'inscription en accueil collectif.

Parallèlement à ces services, le suivi de l'évolution de la demande de garde et le soutien aux parents jusqu'à la fin du processus de recherche d'accueil sont aussi assurés.

Relais petite enfance - Guichet unique
Sandy Pitre et Laura Huertas
21 rue Charles De Gaulle
21120 Is-sur-Tille
03 80 75 57 42 ou 06 65 58 25 62
rpe@covati.fr



Restauration scolaire

La qualité dans l'assiette

Le nouveau marché de préparation et de livraison des repas a été signé, pour 3 ans, le 20 juillet entre la Covati et la société SHCB.

La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite EGAlim, prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective publique et privée. Ce secteur constitue un levier d'action essentiel du nouveau programme national afin de favoriser l'accès pour tous à une alimentation plus saine, sûre et durable. Une série d'échéances sur les 4 prochaines années va venir modifier durablement les prestations des fournisseurs de repas. Les élus de la Covati ont souhaité anticiper la réglementation et ont demandé à SHCB de mettre en œuvre, dès la rentrée 2021, les principes de la loi.

Ainsi, au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques, sont servis aux enfants. Il s'agit de produits bénéficiant de signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine, tels les AOC, AOP et IGP (Indication géographique protégée) ou HVE (Haute valeur environnementale).

Les menus végétariens et sans viande, sans poisson ni fruits de mer, ou comprenant des protéines (œufs, produits laitiers) seront maintenus. Les alternatives protéiques utilisées se trouvent dans les légumineuses et les céréales (lentilles, pois chiches, haricots, blé, riz, boulgour).



Bacs inox

Le bac inox dit *gastronorme* est maintenant d'usage. Il est le bac le plus populaire. Grâce à l'acier inox qui le compose, il résiste très bien à l'humidité, à l'eau ainsi qu'aux acides contenus dans les aliments. Le bac gastro inox est également incassable et ne nécessite aucun entretien spécifique.

Toute une gamme de bacs est utilisée au sein de la cuisine professionnelle

où sont cuisinés les repas. Ils sont également utilisés pour transporter, réchauffer, et servir. Les bacs sont disponibles en plusieurs tailles, avec ou sans couvercle. Le choix est très large puisqu'ils s'adaptent aisément aux différents matériels et accessoires professionnels présents dans les offices des salles de restauration des accueils périscolaires.

La Covati contribue ainsi à la réduction des déchets en limitant l'utilisation des barquettes en plastique.



Cécile Staiger

Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'éducation





Du nouveau à l'école de musique

L'école de musique a encore fait le plein cette année : pas moins de 265 élèves sont inscrits depuis la rentrée scolaire, toutes disciplines confondues.

Ils partageront leur musique lors de différentes manifestations, à travers le projet *L'école de musique part en balade* sur le territoire, ou lors du festival *Cov'artistes* qui vous réserve de belles surprises.

Vous pourrez ainsi apprécier tout le travail que vous prépare l'équipe pédagogique de l'école de musique, cirque et théâtre !

Nouveaux profs



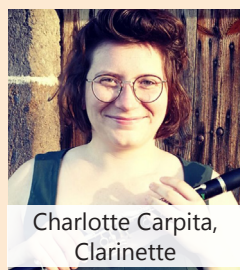
Lucien Legrand,
Piano adultes



Myriam Jacquenet,
Théâtre



Mathias Boule,
Musiques actuelles et
chant



Charlotte Carpita,
Clarinete

Nouvel atelier : Théâtre

L'école de musique et de cirque s'est ouverte à un troisième art en cette rentrée : le théâtre.

Animé par Myriam Jacquenet, cet atelier complète l'offre culturelle du territoire.

Il concerne les enfants de 9 à 12 ans et a lieu le jeudi de 17 h 30 à 18 h 45 à la Covati.

Les jeunes apprentis comédiens bénéficient des conseils bienveillants de leur professeure de théâtre, pour qui ces cours ont le double objectif de "développer l'imaginaire et de partager le plaisir du jeu".

**Renseignements : 03 80 95 32 41
ou ecoledemusique@covati.fr**



Thierry Darphin
Vice-président en charge du tourisme,
de l'école de musique et de la culture





© Drone21Bourgogne

Bike and Run de la Truffière Première édition réussie !



Depuis l'inauguration de son premier parcours VTT, la Covati a souhaité se lancer dans l'organisation d'un événement d'envergure qui soit à la fois innovant et accessible à tous les niveaux.

Ainsi, le dimanche 17 octobre 2021, s'est déroulée, à Is-sur-Tille, la première édition du *Bike & Run de la Truffière*, en partenariat avec la ligue de Bourgogne Franche-Comté de Triathlon.

Près de 300 participants se sont donné rendez-vous pour expérimenter les différentes courses proposées lors de cette première étape du challenge régional de Bike and Run : 2 km et 5 km pour les jeunes et un format XS avec 13 km pour les adultes.

Après un départ sur le site des Capucins, les sportifs ont pris d'assaut certains lieux historiques et atypiques d'Is-sur-Tille, tels que le site du Petit clocher, la combe Marceau ou encore la truffière pilote, inaugurée en septembre.

À noter, la participation en masse des élèves de l'option *Pleine nature* du collège Paul-Fort.

- 290 participants
- 83 équipes course XS
- 20 équipes en Jeune 1
- 42 équipes en Jeune 2

Aux côtés de la Covati, 50 bénévoles se sont mobilisés pour que cette journée soit une réussite. De nombreux spectateurs étaient également présents sur l'esplanade des Capucins afin de supporter les concourants.

Cette première édition du *Bike & Run de la Truffière* vient conforter le souhait de la Covati de pérenniser cet événement.

Édition 2022
samedi 16 octobre

Gilles Biancone

Vice-président en charge du sport et de la vie associative





Les deux dernières saisons touristiques ont été profondément marquées par la pandémie, mais la Covati est restée active pour continuer à proposer de nouvelles offres touristiques à ses visiteurs.

L'émergence du *Parc National des Forêts* au nord et la création de la *Cité internationale de la Gastronomie*, positionne la Covati entre deux pôles touristiques majeurs.

La création d'une truffière pilote est une véritable opportunité pour la Covati pour co-construire avec le Département et tous les acteurs impliqués dans ce projet, l'Association de la truffe côte-d'orientale (ATCO), le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), la ville d'Is-sur-Tille, le Pays Seine-et-Tilles en Bour-

gogne (PETR), Côte-d'Or Tourisme, des restaurateurs, des hébergeurs, et des associations, une route de la truffe qui permettrait de valoriser à plus grande échelle la truffe de Bourgogne, produit emblématique du territoire. Celle-ci a été inaugurée le 18 septembre.

En ce début d'année 2021, deux conventions de partenariat ont été passées afin de consolider les actions menées dans la valorisation de la truffe. En partenariat avec le Pays Seine-et-Tilles, la Covati s'en-

La truffe de Bourgogne mise à l'honneur

Lors de la 16^{ème} édition de la *Fête de la truffe et des papilles* à Is-sur-Tille, la Covati a tenu à mettre l'accent sur ce moment gourmand et convivial en proposant une dégustation de vins-truffe, en partenariat avec la cave *Épicur'ls* et le restaurant *O dix d'ls*.

Avec les démonstrations de cavage, la truffière pilote a également été mise à l'honneur et a permis de faire connaître le cavage aux visiteurs.



Dégustation vins-truffe

Fête de la truffe et des papilles

2005 : année de création de la *Fête de la truffe et des papilles* par la Confrérie de la truffe de Bourgogne et le Syndicat d'initiative des 3 rivières

2016 : labellisation du marché aux truffes fraîches avec la Fédération Française des Trufficulteurs (FFT)

14 kg de truffes fraîches vendues sur le marché de la *Fête de la truffe et des papilles* en **2021**

gage à assurer l'entretien de la truffière pilote et à pérenniser tout un panel d'actions pour promouvoir la truffe de Bourgogne dans son milieu naturel auprès du grand public et sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité qui existe au sein d'une truffière comme celle-ci.

D'autre part, la Covati s'est également engagée auprès de la Confrérie de la truffe de Bourgogne à organiser des demi-journées de découverte de la truffe qui seront désormais prises en charge par l'Office de tourisme de la Covati.



Inauguration de la truffière pilote

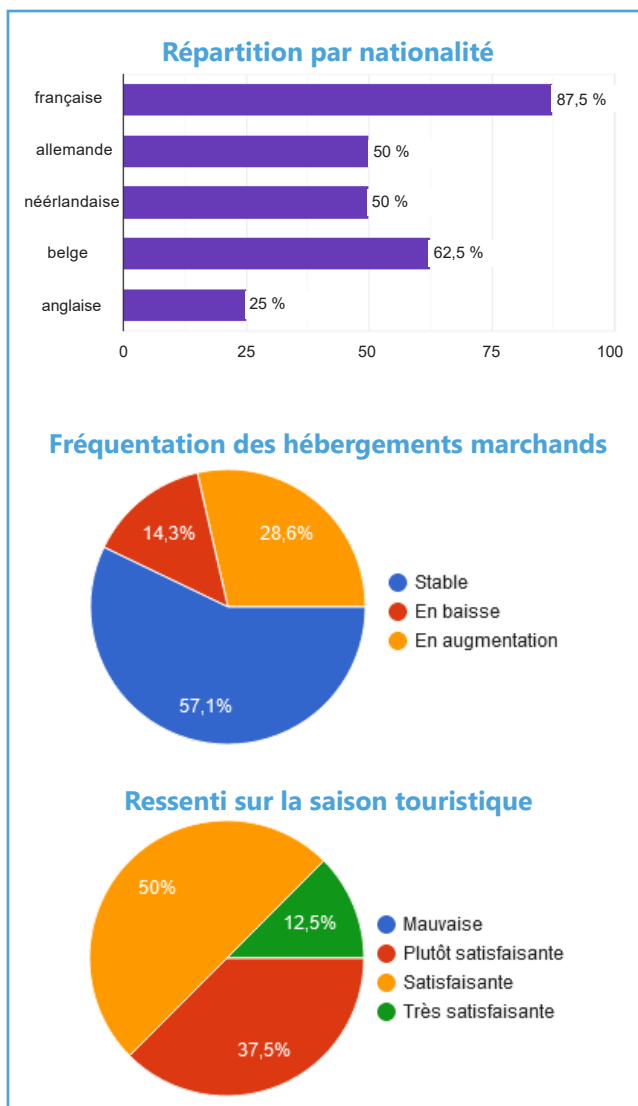


Une saison touristique encore marquée par l'épidémie

Compte tenu des déplacements restreints notamment liés à la mise en place du pass sanitaire, cette année encore l'Office de tourisme a enregistré une baisse de fréquentation au guichet de 23 % (1946 personnes en 2020 et 1493 personnes en 2021).

Néanmoins, ces chiffres sont à nuancer, car pour plusieurs hébergements marchands du territoire, l'activité a été stable (57.1 %), et certains ont même trouvé la saison touristique satisfaisante (50 %).

D'autre part, bien qu'une majorité de Français ait été enregistrée, les Belges, les Néerlandais et les Allemands ont été présents sur le territoire.



Thierry Darphin
Vice-président en charge du tourisme,
de l'école de musique et de la culture



La page Facebook de l'Office de tourisme change de nom

De *Covati tourisme* à *Tourisme des Vallées Tille-Ignon*

La page *Covati tourisme* a été créée en 2015 afin de promouvoir les atouts touristiques du territoire. Elle permet aussi la diffusion des événements et animations qui ont lieu sur l'intercommunalité.

Avec la création de la page Facebook Covati, il était nécessaire de séparer clairement les identités des deux pages. La page *Covati tourisme* a ainsi été renommée *Tourisme des Vallées Tille-Ignon* en février 2021.

Ce nouveau nom permet au public de faire immédiatement le lien avec l'Office de tourisme et conforte les vallées de la Tille et de l'Ignon en tant que destination touristique.

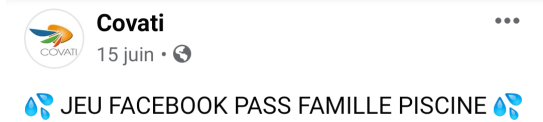
Un travail de réflexion a également été porté sur les mots clés afin d'inscrire cette destination dans son territoire.

Le nom de compte (utilisé par les moteurs de recherche) est désormais *tourisme.vallees.tille.ignon.cotedor.bourgogne*.

Des mots clés, sous la forme de hashtags sont utilisés dans les publications (*#cotedor #valléestilleignon...*) afin d'augmenter la visibilité des publications.

La page *Covati tourisme* a ainsi gagné 370 abonnés depuis le début de l'année.





La gagnante du jeu est... Stephanie Bourbotte de Til-Châtel ! 🐾
 Nous remettons leurs abonnements à Stéphanie et à sa famille dans les prochains jours. Félicitations à elle et merci à tous/tes de votre participation.



Page Facebook Covati

déjà plus de 1 150 abonnés !



Créée en décembre 2020, cette page Facebook a modernisé et démocratisé la communication de l'intercommunalité.

Communiquer via les réseaux sociaux permet de faire connaître les activités de la Covati au grand public. Les habitants du territoire peuvent ainsi s'informer, en temps réel, d'une partie des actions menées par la communauté de communes, mais aussi de tout ce qui se passe près de chez eux (animations, offres d'emploi, vie des communes...).

Les publications les plus populaires sont : les offres d'emploi, les jeux Facebook, les grands rendez-vous (la soirée de l'été et le Bike and Run notamment), ainsi que les activités ouvertes aux familles (parcours d'orientation, défis dans la ville...).

L'audience de la page est très majoritairement féminine (à 76 %). L'abonné type de la page correspond à une femme entre 35 et 44 ans, habitant sur le territoire.

Ce profil peut s'expliquer par le fait que le nombre d'abonnés ait fortement augmenté suite aux jeux mis en place pour faire gagner des repas pour la Saint-Valentin (en février 2021) et une carte famille pour la piscine (en juin 2021). Ce sont, en effet, principalement des femmes qui ont participé à ces jeux.

On constate également que les publications concernant les enfants (périscolaire/extrascolaire/restauration scolaire) sont majoritairement commentées et partagées par des femmes.

Les abonnés de la page sont pour la plupart des habitants du territoire (58 %), mais la page est aussi suivie par les Dijonnais (22 %) et par les habitants des communes alentours, telles que Selongey, Bourberain ou Avot par exemple (12 %), ainsi que ceux d'autres communes (8 %), telles que Beaune, Besançon ou Langres.

Création d'un compte LinkedIn

La Covati a créé un compte sur le réseau social professionnel *LinkedIn* en avril 2021. Ce compte est, à ce jour, utilisé exclusivement pour la diffusion des offres d'emplois de l'intercommunalité.



Vincent Sauvageot
 Conseiller délégué en charge de la communication



Agenda

Ces manifestations sont susceptibles d'être modifiées ou supprimées en fonction des directives gouvernementales liées à la crise sanitaire.



Sortie nature à Pichanges

JANVIER

Samedi 8, Marcilly-sur-Tille
Fête des sapins
Samedi 8 ou dimanche 9, Spoy
Les sapins des spoyens
Lundi 17, Chaignay
Guinguette
Mercredi 19, Marcilly-sur-Tille
Don du sang
Samedi 22, Marcilly-sur-Tille
Fête des sapins
Samedi 29, Til-Châtel
Concert de l'école de musique

FÉVRIER

Lundi 7, Chaignay
Guinguette
Samedi 26, Is-sur-Tille
Spectacle *Arts et Scènes, Balkan Grad*

MARS

Dimanche 6, Is-sur-Tille
Loto du quillier
Dimanche 6, Marcilly-sur-Tille
Concert *Arts et Scènes, Cezvenn*
Dimanche 13, Is-sur-Tille
Thé dansant, *Christophe Demerson*
Lundi 14, Chaignay
Guinguette
Samedi 19, Marcilly-sur-Tille
Don du sang
26 et 27, Is-sur-Tille
Foire aux vins et aux fromages

AVRIL

Samedi 2, Is-sur-Tille
Théâtre des 3 Rivières

Du 7 avril au 7 mai, Marcilly-sur-Tille
Exposition et prêt de livres, *Recors dans la nature*
Dimanche 3, Marcilly-sur-Tille
Concert de l'école de musique
Lundi 4, Chaignay
Guinguette
Dimanche 10,
Élections présidentielles, 1^{er} tour
Mardi 12, Échevannes
L'école de musique part en balade
Dimanche 24,
Élections présidentielles, 2nd tour
Vendredi 29, Is-sur-Tille
Tribute ACDC par *Ladies Ballbreaker*
Samedi 30 et dimanche 1^{er} mai,
Marcilly-sur-Tille
Bourse aux vélos

MAI

du 4 au 8, Is-sur-Tille
Festival *Cov'Artistes*
Dimanche 8, Courtivron
Vide-grenier
Lundi 9, Chaignay
Guinguette
Samedi 14, Is-sur-Tille
Foire de Printemps et Fête de la bière
14 & 15, Is-sur-Tille
Festival de Bandas
Dimanche 15, Is-sur-Tille
Vide-grenier de l'Union commerciale
Mercredi 18, Is-sur-Tille
Salon seniors
Samedi 21, Is-sur-Tille
Festival des Mots croisés

Samedi 21, Spoy
Spectacle *Brassens, même pas mort*
Dimanche 22, Marsannay-le-Bois
Foulée des cochons
Mercredi 25, Épagny
L'école de musique part en balade

JUIN

Mercredi 1^{er}, Marcilly-sur-Tille
Don du sang
Dimanche 12, Is-sur-Tille
Élections législatives, 1^{er} tour
Dimanche 19, Is-sur-Tille
Élections législatives, 2nd tour
Samedi 25, Marcilly-sur-Tille
Marché et Feux de la Saint-Jean

JUILLET

Vendredi 1^{er}, Til-Châtel
Marché nocturne
Samedi 16, Tarsul
Marché nocturne
Vendredi 29, Is-sur-Tille
Marché nocturne

Retrouvez tout l'agenda à
jour sur notre site internet
www.covati.fr



et suivez nos idées de sorties
sur notre page Facebook
Tourisme des vallées Tille-Ignon



Demi-journée découverte de la truffe de Bourgogne



Activité famille - Initiation équitation